

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
22 janvier 2021
Français
Original : espagnol

**Assemblée générale
Soixante-quinzième session
Point 114 de l'ordre du jour
Mesures visant à éliminer le terrorisme international**

**Conseil de sécurité
Soixante-seizième année**

**Lettre datée du 15 janvier 2021, adressée au Secrétaire général
et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant
permanent de Cuba auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de la déclaration du Ministère des affaires étrangères de la République de Cuba datée 11 janvier 2021 et concernant l'inscription de Cuba sur la liste des États qui soutiennent le terrorisme établie par le Département d'État des États-Unis d'Amérique (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 114 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Pedro Luis **Pedroso Cuesta**



Annexe à la lettre datée du 15 janvier 2021 adressée au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de Cuba auprès de l'Organisation des Nations Unies

Déclaration du Ministère des affaires étrangères de la République de Cuba

La Havane, le 11 janvier 2021

Le Ministère des affaires étrangères condamne avec la plus grande fermeté le classement frauduleux de Cuba parmi les États qui soutiennent le terrorisme, annoncé de façon cynique et hypocrite par le Gouvernement des États-Unis.

Cela fait des mois que les spéculations vont bon train sur la possibilité d'inscrire Cuba sur la liste établie de manière unilatérale par le Département d'État, par laquelle celui-ci porte un jugement sur certains pays, et ce, sans aucun mandat ni aucune légitimité et sans aucun motif valable lié au terrorisme ou à ses conséquences, cette liste lui servant d'instrument de diffamation pour infliger des mesures économiques coercitives contre des nations qui refusent de céder aux caprices de l'impérialisme des États-Unis.

L'annonce faite par le Secrétaire d'État, Michael Pompeo, est un acte arrogant de la part d'un gouvernement discrédité, malhonnête et en faillite morale. Il ne fait aucun doute que l'objectif réel de cette décision est de dresser des obstacles supplémentaires à toute perspective de rétablissement des relations bilatérales entre Cuba et les États-Unis.

Cuba n'est pas un État qui soutient le terrorisme ; il s'agit-là d'une vérité reconnue par tous. La politique officielle et bien connue de Cuba, illustrée par sa conduite irréprochable, est de rejeter le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations, en particulier le terrorisme d'État, quels qu'en soient les auteurs, les cibles ou le lieu.

Cuba est un État victime du terrorisme, que sa population a elle-même subi, comme en témoignent les 3 478 personnes tuées et les 2 099 rendues handicapées du fait d'actes commis par le Gouvernement des États-Unis ou perpétrés et facilités depuis le territoire de ce pays avec la complicité de ses autorités. Le peuple cubain rejette avec mépris toute manœuvre visant à instrumentaliser une question aussi sensible à des fins grossières d'opportunisme politique.
